



Département du Finistère  
Commune de Clohars-Carnoët

Publié le 17 AVR. 2024

**DECISION n° 2024-19**  
**DOMAINE DE LA DECISION : 7.5 Subventions**  
**Demande de subvention CAF pour le projet « On s'lance » porté par le club Lego lors du festival LudOcéan**

Le Maire de Clohars-Carnoët,

Vu la délibération du conseil municipal n°2020- 53 en date du 17 juillet 2020 donnant délégations au Maire, et notamment son alinéa 26,  
Considérant le projet « On s'lance » porté par le club Lego lors du festival LudOcéan,

**DECIDE**

**Article 1 :** De déposer un dossier de demande de subvention au titre du dispositif « On s'lance » auprès des services de la CAF du Finistère, au meilleur taux, pour une dépense totale de 1 601,12 € TTC.

**Article 2 :** La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et un extrait sera publié sur le site internet de la collectivité.

**Article 3 :** Ampliation transmise à M. Le Préfet du Finistère et M. la Trésorier de Quimperlé.

**Article 4 :** La Directrice générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Clohars-Carnoët,  
Le 17 avril 2024,  
Le Maire,  
Jacques JULOUX



*La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification.*